

Mémoire pour le Bureau d'audience publique sur l'environnement pour le projet de :
« construction d'un Complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay - Projet Énergie Saguenay » par Carmen Montour et Marcel Poirier.

Nous nous opposons vigoureusement à la « construction d'un Complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay - Projet Énergie Saguenay ».

Le projet de « Complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay - Projet Énergie Saguenay » est inacceptable à cause de la pollution liée à son extraction, des risques liés au transport du gaz jusqu'à Saguenay, des risques liés au transport sur le Saguenay et le Saint-Laurent du gaz liquéfié et de l'émission de GES liée à l'utilisation de ce gaz par les clients. C'est pourquoi nous nous opposons vigoureusement à ce projet.

Projet inacceptable à cause de la pollution liée à son extraction :

L'extraction des gaz de schiste nécessite l'utilisation de produits chimiques très toxiques. Les sols et l'air sont très pollués quand les entreprises ont réalisé l'extraction du gaz. Puisque le passé est garant du futur regardons ce qui s'est passé quand ils ont fermé au Québec les mines (comme à Malartic) et les puits, dans la vallée du Saint-Laurent. Ce sont les gouvernements qui doivent, avec les fonds publics et donc avec l'argent des contribuables, dépolluer alentour des mines et les cours d'eau ainsi que fermer les puits restés ouverts.

Il faudrait que les compagnies polluantes acceptent de verser dans un fonds en fiducie les montants nécessaires à la dépollution après qu'ils auront fini d'exploiter le site pour qu'on leur permette de commencer à l'exploiter, ou encore qu'ils fournissent la preuve qu'ils détiennent une police d'assurance qui garantit la dépollution des sites exploités quand ce sera fini.

Projet inacceptable à cause du transport du gaz jusqu'à Saguenay :

Le gaz sera transporté par un tuyau qui passera à travers de nombreux territoires en partant de l'Alberta jusqu'à Saguenay. En cas de bris le gaz émis est au moins 30 fois plus dommageable que le CO2 comme gaz à effet de serre. Combien de temps cela prendra-il pour colmater la brèche en cas de bris et combien de mètres cubes de ce gaz seront libérés dans l'atmosphère?

Et qui va indemniser les victimes en cas de bris?

Ensuite une fois qu'un premier tuyau sera passé qui nous dit que les promoteurs ne vont pas décider de le grossir? Ou encore d'en poser un deuxième? Ou encore de faire passer du pétrole sale des sables bitumineux au travers?

Il n'y a aucune acceptabilité sociale pour le projet de liquéfaction de gaz à Saguenay.

Projet inacceptable à cause des risques liés au transport du gaz liquéfié

Les immenses bateaux qui vont transporter le gaz liquéfié sur le Saguenay et le Saint-Laurent sont très bruyants. Et comme plusieurs espèces de poissons et de mammifères communiquent entre elles en émettant des sons le bruit des vaisseaux transporteurs empêche ces espèces de communiquer entre elles et donc met leur vie en péril.

Ces immenses bateaux laissent également une trainée de pollution dans les cours d'eau où ils naviguent, ce qui contribue à empoisonner les êtres qui y vivent.

Puis il y a le risque d'explosion de ces immenses bateaux. Combien avons-nous d'exemples où de tels transporteurs ont laissé couler leur cargaison et ont pollué des millions de mètres sinon de kilomètres cubes d'eau. Qui va décontaminer? Qui va dédommager les victimes en cas de catastrophe? Si on se fie à l'exemple de Lac Mégantic, les victimes ont reçu des sommes dérisoires dont une grande partie est allée aux avocats.

Est-ce que les promoteurs ont prévu telles catastrophes? Ont-ils prévu des montants en fiducie pour dédommager les victimes? Ont-elles prévu des assurances en cas de telles catastrophes?

Projet inacceptable à cause de l'émission des GES lors de l'utilisation du gaz :

Le gaz est une énergie fossile, principalement composé de carbone et qui émet du CO₂ en brûlant. Nous devons réduire l'utilisation des énergies fossiles sur la planète. C'est une source d'énergie très polluante lors de son extraction, qui comporte des risques d'explosion lors de son transport, qui détruit l'environnement de plusieurs espèces lors du transport, et produit du CO₂ lors de son utilisation.

Il n'y a aucune acceptabilité sociale pour le projet de liquéfaction de gaz à Saguenay.

Nous rêvons d'une planète où nos enfants et petits-enfants auront retrouvé le bonheur de vivre sans éco-anxiété, dans le respect de chaque être humain et de tout le vivant.

Donc il nous incombe d'agir maintenant.

Des milliers de scientifiques et combien de millions de personnes sont très clairs :

Le projet GNL Saguenay est inacceptable.

Ce projet est d'une économie mortelle : subventions, exemptions de taxes, pollution à nettoyer à nos frais. Sans compter les perturbations humaines et animales, voire l'extinction des bélugas.

Nous citerons madame Corinne Le Quéré, éminente climatologue québécoise. (Étienne Leblanc, Radio-Canada, 21 mai 2020)

Selon son étude Nature Climate Change : « On a regardé comment les émissions de gaz à effet de serre (GES) étaient influencées par les mesures de confinement. On voit à l'extrême une baisse de 17% des émissions quotidiennes par rapport à la même période l'an dernier, soit le début avril. ...équivalent à celui de 2006. »

« Si l'argent est investi au bon endroit, dans une structure économique différente, on pourrait alors avoir une réduction en émissions qui pourrait durer dans le temps. »

Toujours selon madame Le Quéré « IL FAUT QUE LES ÉMISSIONS SOIENT RAMENÉES À ZÉRO. »

Donc l'heure est venue d'écouter la science et établir un nouveau plan d'action.

Promoteurs, allons sans crainte vers l'énergie propre car elle est abondante et suffisante à notre survie. Énergie solaire, énergie éolienne et électricité (évidemment non produite par le charbon) ... et peut-être même de nouvelles énergies. Tous vous en sauront gré!

L'électrification du transport est déjà bien présente. Un bon exemple.

Du rêve à la réalité, espérons-le,

Carmen Montour et Marcel Poirier